CS CONDUITE DE PRODUCTIONS

EN ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Formation continue - Niveau 4

Rentrée septembre 2026

Code RNCP 38875

MÉTIERS & PERSPECTIVES

Chef de culture
Chef d'équipe
Gérant, second d'exploitation
Responsable d'exploitation
Agent arboricole / agricole spécialisé en arboriculture
Technicien d'expérimentation
Technicien conseil
Animateur agricole chaque candidat est fourni à la demande

PARTENARIATS PROFESSIONNELS

Lien avec les exploitations agricoles et maraîchères

INSERTION PROFESSIONNELLE

Exploitations agricoles et maraîchères

COÛT DE LA FORMATION

Devis adapté à la situation et au parcours individuel de chaque candidat est fourni à la demande

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES

- Assurer le pilotage technico-économique et environnemental d'un atelier de productions en arboriculture fruitière
- Réaliser les interventions liées à la conduite de productions en arboriculture fruitière
- Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions issues de l'arboriculture fruitière (option)

DURÉE DE LA FORMATION

- Formation certifiante
- **Durée de la formation** : 7 mois
- **Modalités d'alternance** : 450 heures de formation et 450 heures en entreprises

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Public ciblé** :
- **Prérequis** : être titulaire d'un diplôme de niveau est nécessaire (BPREA, BAC PRO CGEA,CPH ou CGEV) ou par dérogation avoir une expérience professionnelle d'un an en lien avec la certification, ou être titulaire de tout autre diplôme de niveau 4
- **Conditions d'inscription** : Participer à une réunion d'information collective, réaliser un entretien de motivation ainsi qu'un test de positionnement (Cohérence du projet professionnel...), renseigner et compléter un dossier administratif.
- **Modalités de sélection** : les candidatures sont soumises à une commission pédagogique un mois avant l'entrée en formation.

STATUTS/INDEMNISATION/FINANCEMENTS

- **Information sur la rémunération et les modes de financement** : Contrat professionnel, CPF, PTP, Pass formation.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Individualisation des parcours de formation et des modalités pédagogiques : prise en compte des situations de handicap (evaluation des besoins spécifiques avec Cantoo cap, mise à disposition d'outils de compensation, aide personnalisée), suivi individuel de tous les apprenants, prise en compte des acquis académiques et professionnels (VAA et VAE).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
Certains locaux présentent des contraintes d'accès. Nous adaptons les modalités d'accueil et de formation afin de garantir l'accessibilité. Préalablement à votre venue, contactez l'accueil au **03 28 58 80 30**

CONTENU DE LA FORMATION

Les activités visées par le certificat de spécialisation « Conduite de productions en arboriculture fruitière» sont :

Module 1 : Introduction à l'entreprise arboricole (biologie végétale, filières, création d'un atelier)
Module 2 : Techniques de production arboricole (taille, multiplication, ITK, équipements)
Module 3 : Élargissements (autres productions fruitières, transformation, commercialisation, éléments économiques)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le certificat de spécialisation **« Conduite de productions en arboriculture fruitière»** est un titre délivré en unités capitalisables (UC).
- Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment.
- Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.
- Toutes les UC du CS **« Conduite de productions en arboriculture fruitière»** font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.
- Mise en situation pratique (taille, plantation…)
- Rédaction de dossiers (création d'une parcelle, élaboration d'un itinéraire technique protocole de
- fabrication d'un produit transformé...)
- Exposés oraux (diagnostic sanitaire…)

FORMATION AXÉE SUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- Cours théoriques et pratiques, retours d'expériences
- Travaux pratiques sur le site et chantiers extérieurs
- Salle de cours, CDI, CDR, laboratoire, salles informatiques
- Plateaux techniques adaptés au domaine professionnel
- Parc paysager et arboré
- Verger expérimental

RNCP certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE Arrêté du 23 Janvier 2024

INDICATEURS DE RÉUSSITE

TAUX D'APPRÉCIATION DES BÉNÉFICIAIRES : NC
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE À 6 MOIS : NC
TAUX DE RÉUSSITE : NC
NOUVELLE FORMATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Lycée Horticole de Lomme
CFPPA-UFA DES FLANDRES

METRO
Maison des enfants

ROCADES SORTIES
A25 ou A22
Lomme Mitterie ou Lomme Bourg

PARKING
A proximité de l'établissement

BUS
Infos sur Ilévia

PARKING VÉLOS SÉCURISÉ
Au sein de l'établissement

RESTAURATION
Sur place :
Stagiaires : 5.20 €
Autres statuts : 8 €

CONTACT
CFPPA-UFA DES FLANDRES
SITE DE LOMME
77 rue de la Mitterie
59160 Lomme
Mary-Lou VERVELLE
Chargée de recrutement
Tel : 03 20 93 47 06
Tel : 06 31 57 17 23
cfa.lomme@educagri.fr
www.eplefpadesflandres.fr

@cfppaufadesflandres
@cfppaufadunkerque

Conception CFPPA - UFA des Flandres - Mai 2026

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Région Hauts-de-France
ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT
CFPPA-UFA des Flandres Lomme-Dunkerque eplefpa